**Motion des délégués des parents d’élèves, des élèves et des enseignants élus au C.A. du Collège Raymond Queneau concernant la DHG attribuée pour l’année 2023-2024 et la fermeture de classe qu’elle implique**

Sans désapprouver la répartition proposée par Mme Grimberg, Principale du collège, nous, parents, élèves et enseignants élus au CA, exprimons par un vote négatif, notre protestation ferme contre une dotation qui met le collège en position de devoir fermer une classe de 6ème. Nous demandons que nos arguments soient entendus par M. Le Recteur de l’Académie, raison pour laquelle nous avons sollicité une audience.

Le Rectorat allègue d'une baisse durable des effectifs, mais cet argument est contredit par une analyse fine de la démographie scolaire de notre quartier. En effet, contrairement à d’autres arrondissements, les effectifs prévisionnels à court/moyen terme des écoles rattachées à notre collège ne sont pas en baisse.

Cette fermeture de classe se traduira directement non seulement par la surcharge des classes restantes, mais aussi par l’éclatement de l’équipe enseignante. Avec plus de 25% des enseignants ayant pour obligation de faire un complément de service dans un autre établissement, la cohésion de l’équipe et les projets pédagogiques seront impactés très négativement.

Comment, ainsi dépecé de ses forces vives et avec des classes surchargées (trente et plus élèves par classe), notre collège pourra-t-il inclure correctement la dizaine d’élèves ULIS porteurs de troubles envahissants du spectre autistique ?

 Comment l’hétérogénéité, reconnue et croissante des actuelles et futures classes d’âges fortement impactées par la crise sanitaire, pourra-t-elle être décemment gérée ? Comment les élèves les plus fragiles pourront-ils être accompagnés efficacement dans leurs apprentissages fondamentaux ?

Comment l’institution espère-t-elle que notre collège puisse résister à la concurrence féroce de l’enseignement privé ? À moins que, justement, la stratégie comptable de l’Académie et du Rectorat s’appuie sur la fuite inévitable des familles aisées vers les établissements privés du quartier pour réguler les effectifs de l'enseignement public ? Mais alors, comment peut-elle encore, sans rougir, promettre la réussite scolaire pour tous ?

Il ne s’agit pas d’une vague inquiétude, mais d’une certitude patente : cette fermeture de classe, du fait de la diminution drastique de la Dotation Horaire Globale, s’ajoute à l’érosion continue de celle-ci depuis 2014. Nous, parents d’élèves et enseignants, n’avons eu de cesse de la dénoncer et de la contester, sans jamais obtenir autre chose que des paroles creuses.

 Cette fermeture de classe est en contradiction totale avec les ambitions affichées du gouvernement selon lesquelles « *l’excellence, l’égalité et le bien-être sont des objectifs majeurs* », ce qui implique « *une attention soutenue à chacun de nos élèves* » avec « *l’amélioration des taux d’encadrement, facteur de réussite des élèves* », et «*une méthode nouvelle qui part du bas »* oùchaque établissement puisse formaliser des *« projets d’établissements ».*

Cette fermeture de classe est le reflet exact de la situation que dénonçait, à la rentrée dernière, M. Le Président de la République, reconnaissant que les enseignants sont *« pris en étau »* entre les directives *« venues d’en haut »* et leur *« réalité sur le terrain ».* Cette prise en étau, nous la sentons bien, c’est terriblement angoissant !

En septembre dernier, M. le Ministre de l’Éducation Nationale promettait de *: « maintenant s’attaquer au collège car c’est l’homme malade du système éducatif ».*

Mais nous n’avions pas compris que le traitement serait l’antique saignée !

Enfin, cette fermeture de classe est l’expression d’une profonde méconnaissance, ou d’un mépris à l’égard des investissements publics, réalisés par la mairie dans les locaux de notre collège pour le bien-être scolaire et social. Si l’Académie et le Rectorat se soucient tant de leur budget, comment peuvent-ils ignorer la contribution financière des collectivités locales au bon fonctionnement de leurs établissements ?

Révoltés devant cette décision arbitraire pour notre collège, nous contestons une DHG calculée sans aucun souci de la réalité du terrain. Le reniement des fondements du Code de l’Éducation par sa propre institution, confirme sa stratégie d’abandon de l’enseignement public obligatoire pour tous au profit de l’offre privée…

Ensemble, parents, élèves et enseignants, nous réclamons une dotation horaire permettant le maintien de la structure actuelle de notre collège et nous mettrons tout en œuvre pour être enfin compris !